

Compte-rendu de réunion de quartier du 7 juin 2011 – école Jules Ferry

Début de la réunion à 20h00. Fin de la réunion à minuit 30

Rédacteur page 1 : Bernard R. – rédacteur pages suivantes : Sabine D., Tam Tam Colonie

N'hésitez pas à compléter ce compte-rendu et à amender toute erreur.

Etaient présents :

Monsieur DOUCET maire d'Argenteuil

Madame COLIN 1ère adjointe chargée de l'Urbanisme

Monsieur BENEDIC Adjoint au maire, chargé de l'éducation et référent du quartier Orgemont
Volembert

De nombreux habitant(e)s de ce quartier

Monsieur METEZEAU Conseiller Général Canton Argenteuil Est

INTRODUCTION

Monsieur le Maire a présenté d'abord un état des lieux général de sa ville.

En 2008 nous avons 250 millions d'euros de dette dont 96 % composés d'emprunts toxiques.

La Chambre Régionale des Comptes a été saisie.

Elle a relevé un sous-investissement et des dispositifs publics inadaptés.

Monsieur le Maire entend maintenir une épargne nette positive, un désendettement limité à 15 ans et un encours de la dette en deçà de 250 millions d'euros.

Total des investissements :

Période 2008 / 2011 : 144 millions d'euros

Période 2011 / 2014 : 197 millions d'euros.

Monsieur le maire s'est d'abord présenté à moitié pour un « mendiant » (recherches de subventions) et à moitié pour un « VRP » (faire connaître la ville et la vendre aux entreprises).

Ensuite, 2 grands temps forts :

1/ bilan de mi-mandat tout Argenteuil avec focus sur le quartier

2/ sujets divers & questions-réponses avec la salle

Petite enfance

- Les écoles et leur rénovation représentent une grande partie du budget d'investissement de la mairie (100 millions d'euros investis dans 55 écoles et 32 centres de loisirs) : exemples Joliot Curie : 8 millions d'euros – Brossolette : 5,7 millions d'euros
- extension de la crèche Anne-Sylvestre rue Raspail + 15 places
- CLM Jules Ferry bientôt totalement rénové
- 1 tableau numérique en 2011 à Jules Ferry et 2 à Joliot Curie (sur les 16 de la ville)

Etudiants

- Post-bac : Carte Imagine R financement à 50% par la ville, sans conditions de ressources, pour pousser les jeunes à faire des études – coût 150000 €
- Nouvelle classe prépa scientifique au Lycée Jean-Jaurès – école de la 2^{ème} chance installée à Argenteuil
- Bientôt l'université Paris XIII : plusieurs programmes

Rénovation urbaine

- Projet de nouvelle maison de quartier en dehors du programme de l'office HLM - coût 4,4 millions d'euros

Qualité et diversité de l'offre habitat

- 34% de logements sociaux sur Argenteuil : n'augmentera pas, le maire s'y engage
- Des façades rénovées rue Gambetta dans le cadre de l'OPAH notamment
- Des Parcours résidentiels permettant l'accès à une offre privative pour sortir du logement social

Cadre de vie

- 250 km de voirie à Argenteuil dont 50 % en très mauvais état, 25 % en mauvais état, 25 % en bon état
- 10 Millions € par an d'investissements, il faudrait plus de 10 ans pour une remise à niveau

Mon analyse : la ville a une capacité d'auto-financement très faible vu son endettement historique et elle est sous-dotée par la politique de la ville nationale (AXE et l'ANRU), donc cela n'est pas étonnant

Propreté

- 216 agents soit + 19%
- 52 véhicules soit +37 %
- 1 équipe municipale dépôts sauvages (cf épaves non retirées par la Préfecture, conflit perpétuel) : 1200 voitures retirées en 14 mois
- Déchetterie : trop petite car dessert 4 communes dont Bezons, Corneilles et la Frette – devrait évoluer
- Création de déchetteries mobiles par quartier

Parcs, espaces verts dans Argenteuil

- Parc des Provençaux d'Orgemont : va être aménagé
- Chemin des Fusillés aménagé vers Grand Frais
- Côte des Larris (ancienne guinguette détruite), aménagé
- Butte des Chataigniers, aménagements financés par l'Agence des Espaces Verts
- Un jardin médiéval autour des restes de l'Abbaye (projet)
- Jardins familiaux rue de l'Aveyron
- Plaine d'Argenteuil : passée en ENS, donc ne sera plus jamais constructible

Renouveau commercial

- Création d'un nouveau marché de Noël
- Dépenses pour travaux sur les marchés 271 000€
- Travaux prévus Marché de la Colonie, Orgemont, Côteaux
- Coffea a remplacé Video Futur av. Gabriel Péri, la mairie ayant racheté les murs pour en maîtriser les loyers

Tranquillité publique

- 30 nouvelles caméras de vidéo-surveillance
- 25 à 35 embauches sur 3 ans de policiers municipaux
- 12 médiateurs urbains

Services publics

- 510 000 € d'investissements prévus sur 2012-2014
- La Poste d'Orgemont rue Kléber : présentation de la grève des postiers puis à l'écran :
« combat avec les habitants pour le maintien de bureaux de proximité et la demande de réaménagement et d'amplitude horaire correcte »

Mon analyse : amalgame entretenu entre la défense des postiers en grève début 2010 et la pétition lancée fin janvier par le Collectif des riverains d'Orgemont (1500 signatures récupérées) auprès de la direction de La Poste et des élus (dont la mairie). La mairie a cependant bien joué le jeu en appuyant fortement le dossier.

- Santé : hôpital sauvé, merci à la mobilisation des habitants, reconstruction en cours, service radiothérapie préservé
- Cimetières : de Calais, du Chemin Vert, Colombarium – 479 000 € à investir et autant déjà investis

Lien social

- Objectif : réduire les inégalités entre les quartiers
- Une Maison des Femmes sera ouverte à côté de l'Intermarché (du centre-ville ?)
- Projet d'épicerie solidaire – coût 68 000 €

Sport

- Une future Halle des Sports vers la route de Cormeilles
- Piscine : forte demande de cours d'aquagym d'où extension prévue avec un bassin dédié – coût global du projet d'extension 28 millions d'euros – rénovation 2,2 millions d'euros
- En tout 60 millions d'euros investis en équipements sportifs.

Associations, culture

- Forte augmentation du budget (de fonctionnement ???) + 65 % et plus de transparence voulue
- Figuier Blanc + 150 % de fréquentation du cinéma et + 30 % pour la saison culturelle
- Conservatoire de musique – rénovation 970 000 €
- Maison Claude Monnet : rénovation coût 200 K€ : lieu visité par les touristes (demande)
- 1 700 livres « Monet à Argenteuil » de Tucker ont été vendus, déjà 2 tirages, en vente au Presse-Papier
- Relance du Mai des Artistes : 275 artistes plasticiens à Argenteuil
- A venir (création) : centre d'exposition d'arts plastiques et visuels
- A venir (printemps 2012) : café culturel au-dessus de la Cave-Dimièrre

Image de la ville, transports, industries, tertiaire

- Combat pour inscrire la ville dans le Grand Paris notamment pour pouvoir récupérer le RER A, dans le combat entre les deux projets Arc Express et Grand Huit : la future gare de correspondance se situera à Bois-Colombes (lien vers La Défense et Roissy) – horizon 2023-2025
- Future Ecole alsacienne privée laïque sous contrat avec l'Etat (au Val) : système de financement prévu pour que les Argenteuillais puissent y avoir accès ; projet remporté contre d'autres villes (Montreuil, Orly, Montfermeil, Trappes..)
- Obtenu un Pôle universitaire mécatronique (financé par l'Europe) : cf grues sur les berges
- Zone franche urbaine au Val : ils ne payent pas de charges sociales – projet 1700 m² pour des TPE

Questions réponses avec les habitants sur le quartier

Fibre optique à Argenteuil ?

Doucet répond : négociations en cours avec Orange – horizon début 2012

Butte d'Orgemont (propriété de la Région Ile de France dont une partie classée en ENS espace naturel sensible, y compris le périmètre de la carrière Sovérini) : donc pas de la compétence de la mairie

- un futur parking va être implanté à côté de la station Elf av. Stalingrad – s'inscrit dans un projet piétonnier de visite de la Butte.
- La ville a acheté des maisons de Sovérini, et a fini par nous expliquer que pour l'une d'entre elles il s'agissait notamment d'une SCI douteuse d'investisseurs étrangers qui voulaient en faire un centre culturel (d'où maison préemptée provisoirement)
- CLIS outil de contrôle pour le remblaiement de la carrière

Absence de rond-point à la sortie de Grand Frais et saleté des accès d'autoroute

- Tronçons routiers de la compétence de l'Etat (DDEA) et du Conseil Général du Val d'Oise
- Un petit giratoire coûte 200 à 300 000 €
- Doucet et Métézeau (présent dans la salle) se renvoient la balle sur le giratoire car il y avait non pas 1 mais 2 projets (un petit et un grand jugé disproportionné et contraignant par

Doucet, car coût de 11 millions d'euros avec rocade, qui avait donc été refusé par le CGVO d'avant les élections de 2011)

- Maire favorable aux radars feux rouge

Souterrain de la gare

Le maire a obtenu qu'il ne ferme pas, même sans titre de transports. Pas de contrôle automatique pour l'instant.

Il partage la demande de la SNCF et de RRF au niveau de la sécurisation et de la fraude.

Une passerelle est envisagée donnant sur la place Pierre Sénard. Surtout avec l'arrivée de la tangentielle. Coût 10M€

Hôtel de l'Europe (face gare)

Une habitante signale les cas sociaux et les familles en grande précarité logés dans cet hôtel.

Le maire déplore que le SAMU de Paris envoie ses pauvres à Argenteuil au lieu d'autres villes qui ne respectent pas la loi SRU (20 % de logements sociaux). Dispositions nouvelles à venir ?

PLU plan local de l'urbanisme

Le premier objectif de la ville est d'éviter les friches dites no-man's lands urbains (cf risques de squats).

PLU voté en 2007 pour limiter les contraintes des habitants qui ne pouvaient pas parcelliser leurs terrains avec l'ancien POS (plan d'occupation des sols). Cf des règles inadaptées de carrés de 13X13 réputés inconstructibles et de rues de moins de 7 m de large empêchant la construction.

La mairie considérait que ces contraintes étaient injustes car empêchaient un complément de revenu pour l'habitant.

Le maire rappelle qu'il est obligé d'accorder un permis de construire si le PLU est respecté.

Il rappelle également qu'un citoyen peut attaquer la ville si le permis ne respecte pas le PLU.

Mon analyse : il faut aussi pour la mairie

1/ répondre à la demande de logements à seulement 15 mn de Saint Lazare, Argenteuil étant très bien située, d'ailleurs le maire ne nie pas l'évolution du marché de l'immobilier

2/ faire rentrer de la taxe foncière et de la TH pour remettre à l'équilibre les comptes de la ville et lui permettre de développer ses projets de services aux habitants qui payent des impôts

Les habitants demandent si les écoles et les crèches suivront le développement de l'urbanisme. Monsieur Doucet assure que les écoles Brossolette et Jules Ferry seront prêtes à suivre.

Projets immobiliers contestés par les habitants présents

Projet Marignan avenue de la grande ceinture et av. Stalingrad

Très avancé, un habitant s'inquiète de l'ampleur du projet. Personne d'autre ne réagit.

Une habitante de la rue de la République pose la question de la **densification urbaine du quartier**. En outre qu'en est-il du stationnement et de la circulation dans un quartier compliqué et inadapté à une surpopulation ? Elle explique qu'en zone UA (début République) le PLU « centre-ville » est trop contraignant pour surélever un garage, l'obligeant à construire sur les limites séparatives de son

terrain et non dans les limites, et obligatoirement à l'alignement au trottoir, ce qui lui semble démesuré et non qualitatif au niveau du cadre de vie. En outre cela l'obligerait à couvrir de dur sa végétation et son perron. Le maire répond qu'il s'agit d'un cas particulier à étudier avec la 1^{ère} adjointe. Quant à la zone UA le zonage n'a pas changé depuis le PLU (le même que l'ancien POS).

De nombreux habitants sont directement concernés par le **projet du 96 bis rue de la République** (construction de petits immeubles en lieu et place d'un pavillon), problèmes d'abattage d'arbres et manque de places de parking + problèmes de circulation à venir en particulier avec la présence de l'école Sainte Geneviève et compte-tenu que la rue de la République constitue une solution alternative aux axes de circulations principaux. Une pétition a été signée par un grand nombre d'entre eux qui s'opposent farouchement à ce projet.

Face à l'hémorragie des projets de construction, le maire répond que La Colonie n'est pas le quartier le plus en vue pour les promoteurs immobiliers, contrairement au Val Notre Dame.

Des habitants attaquent sur le fait que si le PLU n'existait pas, les promoteurs n'auraient pas à respecter un règlement qui les autorise à faire ce qu'ils font actuellement.

L'association de préservation de la butte d'Orgemont pose trois questions :- un maire peut-il suspendre un permis ? – un maire peut-il revoir le PLU ? – un maire peut-il demander un sursis à permis jusqu'à nouveau PLU ?

Les réponses sont réglementaires : attaquer la mairie, attaquer le propriétaire du permis (si non-conformité au PLU).

Le maire explique que les juges sont sévères envers les élus qu'ils soupçonnent toujours de potentielle corruption : des mairies perdent en justice.

Les juristes des promoteurs immobiliers sont très forts. Le promoteur peut contester un sursis à statuer de la mairie.

Le projet de construction d'immeuble (40 logements) et de 15 maisons **rue de la Couronne d'Orgemont/rue Sanguinet** est posé par un habitant et une habitante. Rue de la Couronne d'Orgemont (à côté du Moulin).

Des problèmes de sécurité sont attendus, surtout en l'absence de trottoirs ou en présence de trottoirs exigus. Est abordée la possible défiguration esthétique du quartier et les problèmes de circulation à venir rue d'Orgemont, circulation déjà très difficile à l'heure actuelle en cas d'enneigement ou aux heures de pointe. Peut-être aussi un risque d'effondrement car le lieu est une ancienne carrière ?

Mon avis : Le maire a visiblement du mal à admettre cette hausse probable de la circulation qu'il attribue à des causes extérieures liées aux pratiques des individus. Cela agace la salle. On aurait aimé être rassurés par l'annonce prévisionnelle d'un plan de circulation ou de travaux d'aménagement, ce dont se fichent bien les promoteurs immobiliers. Et surtout avoir la promesse que tous ces projets peuvent être arrêtés ou diminués.

Une réunion pour la Couronne d'Orgemont est prévue le jeudi soir de la même semaine en présence du promoteur et de la 1^{ère} adjointe au maire.

Des personnalités locales politiques ou spécialistes des problèmes de construction contestent des points techniques ou un manque de concertation, en comparaison avec les anciennes municipalités.

Le maire en réfère aux autorités compétentes sur le premier point et ne répond pas sur le second. Il conteste à M. Métézeau son attaque sur le nombre soit-disant inférieur de réunions de quartier et dit que son équipe les compte précisément. La dernière en date ayant eu lieu en décembre 2010 à Jules Ferry.

Venez à la prochaine !

Fin du compte-rendu